

BAROMÈTRE FNADEPA - RH ET FINANCES

Enquête menée en mai 2025 auprès de 1 600 directeurs adhérents

La FNADEPA a interrogé ses 1 600 adhérents (services à domicile et établissements pour personnes âgées) afin de faire le point sur leur situation financière et RH et dresser son baromètre biannuel.

Les résultats, qui se basent notamment sur les données des états réalisés des recettes et des dépenses (ERRD) 2024, révèlent des **difficultés qui perdurent, notamment en termes de ressources humaines** malgré quelques signaux positifs sur le recours à l'intérim et le moral des directeurs.

La situation économique, quant à elle, semble globalement s'améliorer. **Elle reste toutefois très inquiétante, notamment dans le secteur public**, d'autant plus que certains facteurs dissimulent artificiellement les problématiques structurelles.

306 structures ayant répondu :



76,6 %
Ehpad



13,9 %
résidences
autonomie



9,1 %
services
à domicile



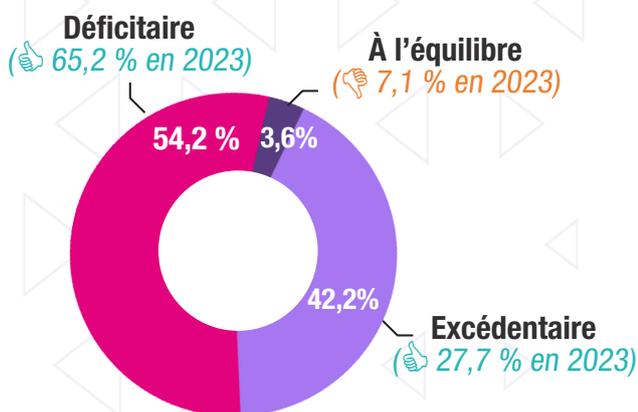
0,4 %
résidences
services seniors

58,8 %
SECTEUR PUBLIC
(FPT et FPH)

41,2 %
SECTEUR PRIVÉ
(associatif et commercial)

SITUATION ÉCONOMIQUE

● Résultat des ESMS pour l'exercice 2024



Déficit moyen : - 131 051 €

(👍 - 177 302 € en 2023)

1 ESMS sur 2 est déficitaire.

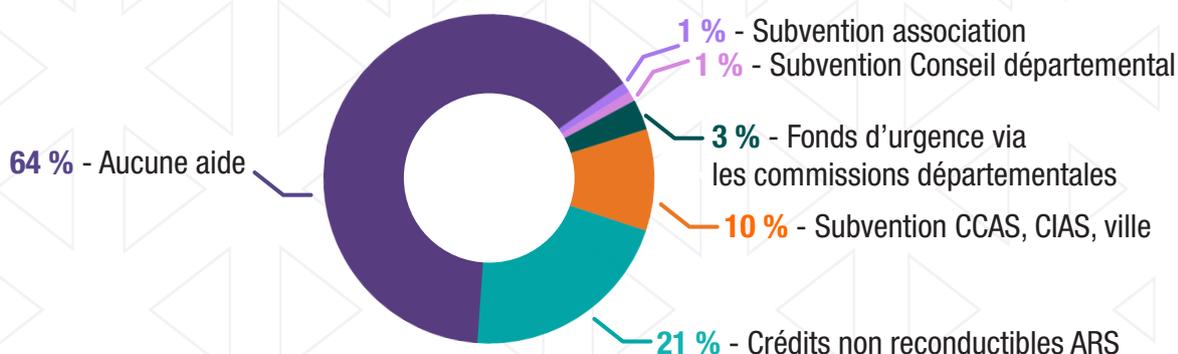
En apparence, la situation **financière semble relativement s'améliorer**. Mais plusieurs facteurs contribuent à atténuer les difficultés, voire à améliorer artificiellement la situation :

- **69,5 % des ESMS ont eu recours à leurs réserves** pour compenser des déficits en 2024. (Égal à 2023)
- **36 % ont reçu une aide** pour limiter ou compenser leur déficit. (👍 42,3 % en 2023)
- **70,5 %** ont des postes vacants impliquant, de facto, une **réduction contrainte des charges de personnels**.

Sans oublier le gel des investissements pour l'entretien et la rénovation des bâtis, les amortissements et intérêts d'emprunts en différé, la limitation des prix de l'énergie grâce au bouclier tarifaire...

● Aides perçues pour l'exercice 2024

Répartition des aides accordées (*certaines ESMS ont pu cumuler plusieurs aides*) :

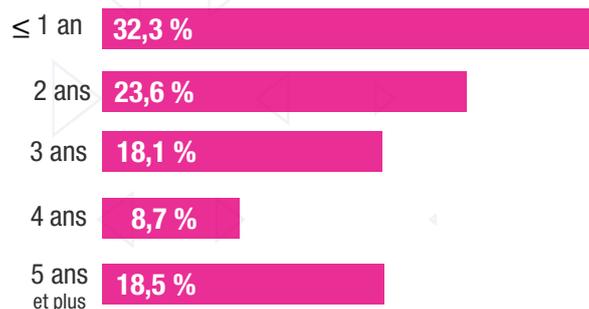


● Perspectives 2025

36,5 % des ESMS estiment qu'ils auront **des difficultés de trésorerie** pour payer l'ensemble de leurs charges de fonctionnement.

43,8 % ne disposent **pas de réserves de compensation suffisantes** pour couvrir un éventuel déficit.

Durée estimée des réserves en cas de déficit :



Cotisations retraites publiques

À partir de janvier 2025, les établissements et services pour personnes âgées de statut public (FPT et FPH) subissent la **hausse des cotisations CNRACL** dont l'impact est estimé en moyenne à **41 000 euros** en 2025 et **165 000 euros** sur les 4 prochaines années en cumulé, pour un établissement moyen de 80 places.

● Taux d'occupation moyen : 97 % (👍 95 % en 2023)

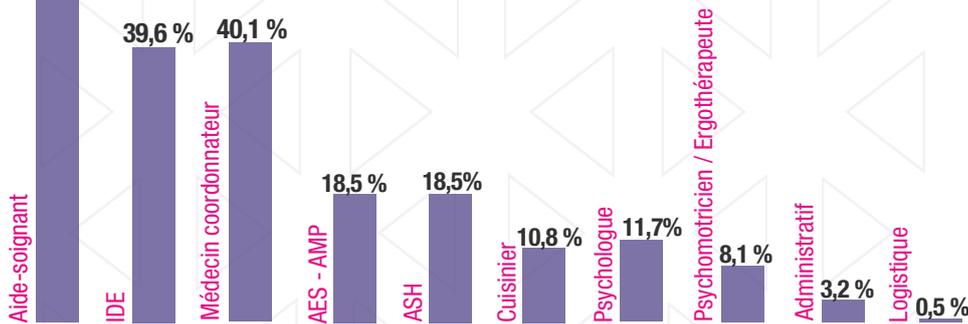
La demande d'accompagnement, déjà forte, augmente encore. Toutefois, **24 % des Ehpad** et **43 % des résidences autonomie** rencontrent des **freins à l'admission de nouveaux résidents** : personnels insuffisants ; structures non adaptées au regard du niveau accru de perte d'autonomie des demandeurs, vétusté des installations et difficultés de remplissage des chambres doubles.

SITUATION RH

● Pénurie de personnel

70,5 % manquent actuellement de personnel.
(👉 58,1 % en 2024).

En moyenne, cela représente **2,7 ETP** vacants.



● **12 %** des établissements et services ont été contraints de fermer des lits ou de réduire des plans d'aide du fait de manque de personnel en 2024. (👉 14,6 % en 2024)

● Recours à l'intérim

En raison de la pénurie de personnel, **1 ESMS sur 2** fait régulièrement appel à l'intérim.
(👉 55 % en 2024)

Ce recours à l'intérim devient plus occasionnel : **27 %** des structures y recourent au moins 1 fois par mois contre **10,4 %** quotidiennement.

● Moral des directeurs

1/3 des directeurs envisagent de quitter leur métier à court ou moyen terme.
(👉 60 % en 2024)



FOCUS - EHPAD

● Résultats pour l'exercice 2024

54,6 % des Ehpad étaient déficitaires. (👍 69,5 % en 2023)

77,6 % des Ehpad ont utilisé leurs réserves pour compenser ou limiter un déficit en 2024. (👉 61,1 % en 2023)

35,2 % des Ehpad ont bénéficié d'aides financières pour limiter ou compenser un déficit en 2024. (👉 46,4 % en 2023)

Déficit moyen : - 151 070 €

(👍 - 195 072 € en 2023)



Taux d'occupation moyen : 97 %

(égal à 2023)

● Perspectives 2025

42 % des Ehpad déclarent **ne pas disposer de réserves de compensation suffisantes** pour couvrir un éventuel déficit.

● Réévaluation des moyens

Pour compenser les augmentations de charges dues à l'inflation, **les directeurs estiment que leur tarif hébergement devrait augmenter de :**

+ de 10 % : **27 %**

7 à 9 % : **15 %**

4 à 6 % : **32 %**

1 à 3 % : **26 %**



● Taux d'évolution des tarifs hébergement

3,6 % : taux moyen d'évolution des tarifs hébergements en 2024.

20 % des Ehpad ont eu un **taux inférieur ou égal à l'inflation** (2 % en 2024).

27,6 % des Ehpad ont une coupe **Pathos obsolète** qui ne permet pas une réévaluation des moyens (datant de 2020 ou antérieurement). (👍 33,6 % en 2024).

FOCUS - RÉSIDENCES AUTONOMIE

● Résultats pour l'exercice 2024

46 % des résidences autonomie étaient **déficitaires**.
(👍 54 % en 2023)

52,6 % ont eu **recours à leurs réserves** pour compenser ou limiter un déficit en 2024. (👎 40 % en 2023)

47,3 % ont bénéficié **d'aides financières** pour limiter ou compenser un éventuel déficit en 2024. (👍 35,7 % en 2023)

Déficit moyen : - 104 297 €

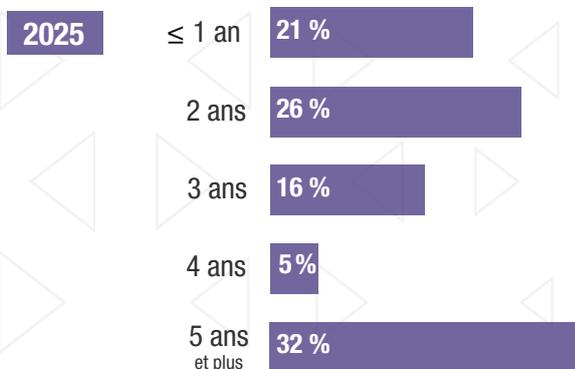
(👎 - 103 489 € en 2023)



Taux d'occupation moyen : 93 %

(👍 90 % en 2023)

● Durée estimée des réserves en cas de déficit



● Pénurie de personnel

7 % des résidences autonomie **manquent de personnel**, principalement des agents de services et des cuisiniers. (👍 20,2 % en 2023)



FOCUS - SERVICES À DOMICILE

● Résultats pour l'exercice 2024

54 % des services à domicile (SAD et SSIAD) étaient **déficitaires**. (👉 50 % en 2023)

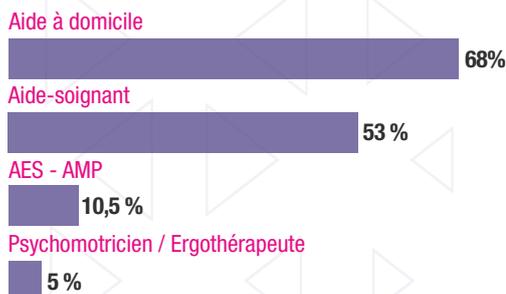
● Pénurie de personnel

85 % font face à un **manque de personnel**. (👉 76,6 % en 2024)

Déficit moyen : - 90 720 €

(👉 - 118 792 € en 2023)

Personnel manquant



● Ssiad

Tarif horaire moyen : 26 €/heure

Dotation qualité moyenne : 2,68 € avec des critères très variables selon les territoires.



Taux d'occupation moyen : 85 %

(👉 82 % en 2023)

● Réforme des services autonomie à domicile

87,5 % des SAD et **60 %** des Ssiad rencontrent des **difficultés dans la mise en œuvre** de la réforme.

SAD (ex-Saad)

54,5 % des SAD - Aide souhaitent se rapprocher d'un SSIAD existant.

87 % des SAD - Aide ont déjà débuté des démarches.

Ssiad

71 % des Ssiad ont des pistes ou sont en cours de rapprochement avec un SAD - Aide existant.

17 % des Ssiad ont terminé un rapprochement avec un SAD - Aide existant.

12 % des Ssiad n'ont toujours aucun rapprochement de prévu.

FNADEPA

Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées

3 rue Vergniaud - 75013 Paris

Tél. : 01 49 71 55 30 - contact@fnadepa.com - www.fnadepa.com